LOUDEAC communauté BRETAGNE CENTRE

LES AQUATIDES AQUAVAL
LES PISCINES

**Conditions Générales de Ventes applicables à la boutique en ligne des Piscines : Aquatides et Aquaval - Loudéac Communauté Bretagne Centre**

La Communauté de Communes de Loudéac communauté Bretagne Centre est un EPCI dont le siège est établi : 4-6 Boulevard de la Gare, 22 600 LOUDEAC. ☎ 02.96.66.09.09.
N° SIRET : 20006746000010
Coordonnées du service client : piscines@loudeac-communaute.bzh
Site internet : https://www.loudeac-communaute.com/

Elle est désignée ci-après par le vocable « le vendeur ».

Il est préalablement précisé que les présentes conditions régissent les ventes, par la Communauté de Communes de Loudéac Communauté Bretagne Centre ou tout prestataire qu'elle aura préalablement choisi, de l'ensemble des services de sa boutique en ligne. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles qui pourraient être appliquées sur les ventes sur site.

Conformément à l'article 1134 du Code civil français, l'acheteur et le vendeur conviennent que le contrat de vente passé entre eux fait la loi des parties et devra être exécuté de bonne foi.

## Article 1. – Définitions

Dans les présentes conditions générales de vente, les termes utilisés ont la signification suivante :
1.1.- *Utilisateur* désigne tout utilisateur qui navigue, prend connaissance, réserve, commande et/ou achète une prestation ou un service proposé sur le site.
1.2.- *Prestation* ou *service* désigne toute prestation de services proposée sur le site.
1.3.- *Site* désigne l'infrastructure développée par le vendeur selon les formats informatiques utilisables sur l'Internet comprenant des données de différentes natures, et notamment des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données, destinées à être consultées par l'Utilisateur pour connaître ses services.

## Article 2 - Objet

Les présentes conditions régissent les ventes par le vendeur de l'ensemble des services en ligne dédiée à la piscine des Aquatides et à la piscine Aquaval, aux utilisateurs. Toutes les prestations vendues en ligne et les horaires d'ouverture de l'établissement sont disponibles à l'accueil des 2 sites et sur le site internet. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles qui pourraient être appliquées sur les ventes sur place.

## Article 3 - Prix

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.
Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, conformément à sa délibération tarifaire en vigueur. Le(s) service(s) sera (seront) facturé(s) sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande et sous réserve de disponibilité. Les prix ne pourront être modifiés une fois la commande du client passée.
De même, si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des services sur le site du vendeur et les documents de vente. Le prix des services commandés sur le site et la date de commande en question font foi. Les services demeurent propriétés du vendeur jusqu'au paiement complet du prix.

## Article 4 - Commandes

L'utilisateur peut passer commande en ligne :
Sur Internet : https://www.loudeac-communaute.com/index.php/les-piscines
Toute commande vaut acceptation des prix et de la description des services disponibles à la vente.
L'acheteur se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit, et plus particulièrement en cas de problème d'approvisionnement, ou en cas de difficulté concernant la commande reçue.
Toute commande en ligne suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes Conditions Générales et du Règlement consultables à tout moment sur le site Internet.

## Article 5 – Preuve de paiement

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'intégralité de ladite commande conformément aux dispositions de la loi française du 13 mars 2000 et vaudront exigibilité des sommes engagées par la commande.
Cette validation vaut signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées sur le site.
Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du vendeur dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.
Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part du vendeur, les données conservées dans le système d'information du vendeur ont force probante quant aux commandes passées par l'utilisateur. Les données sur support informatique ou électronique constituent des preuves valables et en tant que telles, sont recevables dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.
L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable conformément à l'article 1348 du Code Civil français.

## Article 6 - Validation de votre commande

Un récapitulatif des informations de votre commande est communiqué à l'acheteur via l'adresse e-mail de confirmation de sa commande.

## Article 7 – Résiliation et Suspension

### 7.1 Résiliation à l'initiative de l'usager

Le contrat ne pourra être résilié par l'usager sauf en cas de motif légitime comme un problème de santé ou une mutation professionnelle, empêchant définitivement l'abonné de bénéficier des prestations des piscines Aquatides et Aquaval. La demande de résiliation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à Loudéac Communauté Bretagne Centre dans les 2 mois suivants la survenance de la cause accompagnée d'un justificatif (certificat médical, attestation employeur…). Dans ce cas, la résiliation est effective dès la réception de la demande de résiliation accompagnée des pièces justificatives. Le remboursement s'effectuera au prorata temporis.

### 7.1 Résiliation à l'initiative de Loudéac Communauté Bretagne Centre

L'abonnement / accès peut être résilié, à tout moment par l'établissement de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de comportement contraire au règlement intérieur des piscines Aquatides-Aquaval ou aux présentes conditions.
Cette faculté de résiliation de plein droit devra être précédée d'un débat contradictoire avec l'usager, au cours duquel, l'usager aura la faculté de contester la mesure et de justifier son comportement.
En cas de non-paiement des sommes dues par le client au titre de son abonnement, le client se verra immédiatement refusé l'accès aux services et ce jusqu'à la régularisation du paiement. Le client disposera alors d'un délai 30 jours à compter de la réception par Loudéac Communauté Bretagne Centre du courrier de sa banque l'informant du rejet du paiement, pour régler à Loudéac Communauté le montant dû. En tout état de cause, Loudéac Communauté aura la faculté de résilier le présent contrat de plein droit, à compter de la réception par le client d'une mise en demeure de payer restée sans effet au terme du délai imparti pour la régularisation du paiement. A compter de cette date, le client se verra refusé définitivement l'accès aux services et demeurera redevable de la totalité des sommes dues au titre de l'abonnement qu'il a souscrit dans le cadre du présent contrat.

### 7.3 La suspension

Pour toute cause d'empêchement non définitive (supérieur à 15 jours) liée à la santé de l'abonné ou à la situation professionnelle de l'usager, ne relevant pas des cas précités, l'abonné pourra bénéficier d'une suspension de l'abonnement, à la condition expresse d'informer préalablement et de remettre les pièces justificatives. Le terme du contrat sera automatiquement prolongé pendant une période égale à la durée de suspension. Pendant la période de suspension, l'usager devra continuer à payer le montant de l'abonnement.

## Article 8- Disponibilité

Les services sont proposés à la vente tant qu'ils sont visibles sur le site https://www.loudeac-communaute.com/index.php/les-piscines

## Article 9– Responsabilité

9.1 Responsabilité du vendeur

Les services proposés sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays ou les services sont livrés. Il appartient à l'utilisateur de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des services qu'il envisage de commander.
Les services demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet encaissement de la commande.
Les photographies appuyant la description des services n'entrent pas dans le champ contractuel et ne sauraient donc engager la responsabilité du vendeur.
Ce dernier ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de rupture de stock ou indisponibilité du service.

9.2 Responsabilité générale

Le vendeur a pour toutes les étapes de prise de commande ainsi que pour les étapes postérieures à la conclusion du contrat une obligation de moyens.
Dans tous les cas, la responsabilité du vendeur ne pourrait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française.
De même, la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.
La responsabilité de l'une ou l'autre des parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique.
Le vendeur met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le web.

## Article 10 - Droit applicable en cas de litiges

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents. Seule la version en langue française des présentes conditions fera foi en vue de leur interprétation.

**Article 11 - Propriété intellectuelle**

Tous les éléments du site https://www.loudeac-communaute.com/index.php/les-piscines sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du vendeur. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès et préalable du vendeur.

**Article 12 - Données personnelles**

En sa qualité de responsable de traitement, Loudéac Communauté Bretagne Centre attache une grande importance à la protection des données personnelles et au respect de la vie privée des personnes concernées. Les piscine Aquatides et Aquaval collectent des données à caractère personnelle pour la gestion de vos activités aquatiques. Elles font l'objet d'un traitement informatisé. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Président par courrier postal à cette adresse 4 Boulevard de la Gare, 22600 Loudéac ou cil@cdg22.fr (ou le Délégué à la protection des joignable). Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

**Prises de vues / droit à l'image :**
Sur le temps scolaire, l'usage d'appareils photo ou vidéo est interdit (sauf autorisation donnée par les parents à l'enseignant). Sur le temps d'ouverture au public et associatif, toute captation de l'image d'usager(s) ou de visiteur(s) des piscines par un autre usager ou tout membre du public est soumise aux règles applicables en matière de droit à l'image des personnes.

Il en va de même pour la diffusion des images ainsi réalisées.

Loudéac Communauté Bretagne Centre décline toute responsabilité s'agissant de la captation et/ou de la diffusion par des personnes privées de clichés et/ou vidéos représentant des usagers ou des visiteurs des piscines, à l'exception des clichés réalisés par ses agents le cas échéant et pour lesquelles les autorisations nécessaires ont été données

**Article 13 - Archivage Preuve**

La Communauté de Communes de Loudéac Communauté Bretagne Centre archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil, dans la limite des durées d'utilité administrative applicables à ces documents.
Les registres informatisés de La Communauté de Communes de Loudéac Communauté Bretagne Centre seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

LOUDEAC communauté BRETAGNE CENTRE

**Article 14 - Durée**

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services offerts par le vendeur.

**Article 15 – Dispositions générales**

Les parties reconnaissent que le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord conclu entre elles et se substitue à toute offre, disposition ou accord antérieurs, écrits ou verbaux. Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales de vente s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité, ni altérer la validité des présentes conditions de vente.

Fait à Loudéac,

Le 4/11/2020.

Le Président,

Xavier HAMON

LOUDEAC Communauté BRETAGNE CENTRE
4/6 Bd de la Gare - B.P. 246 - 22 602 LOUDEAC
Tél : 02 96 66 09 09 - E-mail : contact@loudeac-communaute.bzh
www.loudeac-communaute.bzh